

Titre : Bien vieillir à l'île de La Réunion : maintien à domicile des personnes âgées en situation de vulnérabilité et solidarités familiales.

Auteur : Irène ALBERT, Responsable de formation dans le Pôle des formations niveau I et II à l'IRTS de La Réunion, attachée de recherche au Pôle Régional de Recherche et d'Etude pour la Formation et l'Action Sociale (PREFAS) de La Réunion.

## **Introduction**

Le vieillissement de la population est une préoccupation mondiale quelles que soient les perspectives nationales. A La Réunion, département outremer français, le vieillissement de la population prend de l'ampleur ces dernières années de manière accélérée et la question de l'accompagnement des personnes âgées dépendantes en situation de vulnérabilité devient un enjeu fort pour la société toute entière.

Bien vieillir signifie quoi ? vieillir en bonne santé mais aussi se voir vieillir à travers les autres et repenser son lien à l'autre. La société doit repenser la place de chacun pour que les relations intergénérationnelles soient consolidées et perdurent dans l'avenir. Appréhender le vieillissement dans toutes ses dimensions, organiser des dispositifs de prévention des risques de perte d'autonomie, lutter contre l'isolement et valoriser l'engagement solidaire envers les personnes âgées sont les défis d'aujourd'hui.

L'objet de notre communication est de tenter d'identifier les conditions de la persistance des solidarités familiales garantissant le bien-être des personnes âgées dans le contexte socio-économique et culturel de La Réunion afin d'organiser au mieux les services sur notre territoire et contribuer à améliorer les dispositifs de soutien et d'accompagnement de leurs proches aidants. Il apparaît qu'une telle politique gagne à être construite au niveau infrarégional (Gand S., Hénaut L., Sardas JC., 2014).

Notre propos s'appuie à la fois sur des études et recherches récentes sur ces questions et une enquête exploratoire menée auprès de personnes âgées de 60 à 90 ans, d'aidants familiaux et de professionnels du secteur de l'aide à domicile.

## **Une population encore jeune mais qui entame son vieillissement**

La Réunion est encore dotée d'une population jeune aujourd'hui (27% ont moins de 20 ans) ; les plus de 60 ans représentaient 11,3% en 2010 et seront 25% en 2040, soit 3 fois plus nombreux avec une nette dégradation du taux de dépendance posant les enjeux de la prise en charge de la dépendance. Il convient de préciser que la dépendance est entendue ici au sens le plus large : elle inclut les incapacités dans les conduites de la vie sociale ainsi que celles des actes de la vie quotidienne.

Parallèlement, les mutations économiques et sociales rapides de la société réunionnaise constituent des facteurs de risque importants (isolement, repli sur soi, exclusion) vers une plus grande dépendance et déstabilisent la personne âgée. A La Réunion, la très grande majorité presque 90% des personnes âgées, dépendantes ou non, habite chez elle et souhaite ce maintien à domicile, effet combiné des solidarités familiales et intergénérationnelles encore culturellement bien ancrées et d'une précarité importante qui les rendent vulnérables. Alors qu'ils ne sont que 57 % au niveau national, 92 % des bénéficiaires réunionnais de l'allocation personnalisée pour l'autonomie (APA), allocation versée sous condition de ressources, reçoivent cette aide à domicile. Cette différence s'explique à la fois par la préservation à la Réunion du lien familial fort ainsi que par les capacités d'accueil limitées en établissement d'hébergement.

## **Des personnes âgées majoritairement vulnérables malgré des solidarités familiales qui persistent**

La Réunion se distingue par un niveau de vie par individu inférieur aux moyennes nationales, 49% des Réunionnais vivent sous le seuil de pauvreté national, soit 964 euros par mois contre 13% de la population hexagonale, ainsi que par des inégalités plus marquées. Occuper un emploi ne met pas toujours à l'abri de la pauvreté, 30% des personnes ayant un emploi vivant sous le seuil de pauvreté national.

Avec les gains d'espérance de vie et les progrès en terme d'autonomie, La Réunion doit faire face à cet enjeu majeur du vieillissement de toute société moderne. 45% de la population de 60 ans et plus bénéficient du minimum vieillesse et vivent en dessous du seuil de pauvreté contre environ 4% en métropole. Une précarité 7 fois plus importante chez les plus de 60 ans qu'en France.

En 2010, l'Insee<sup>1</sup> révèle qu'en 25 ans, le nombre de seniors vivant seuls est passé de 11% en 1982 à 17%. Le vieillissement de la population est en partie à l'origine de cette évolution, mais le fait de vivre seul s'est aussi répandu progressivement dans les mœurs. Les seniors vivent donc plus souvent seuls aujourd'hui. La vie en famille reste néanmoins largement majoritaire, principalement aux côtés de ses enfants ou d'un autre membre de sa famille.

Si l'évolution de la famille réunionnaise est marquée par l'effritement du modèle traditionnel (familles habitant la même cour) vers des modes de cohabitation en transition et se caractérise par une individualisation de plus en plus marquée des modes de vie (la part des ménages constituée d'une seule personne est passée de 13 % en 1990 à 22,5 % en 2009), La Réunion maintient pourtant un maillage familial fort. Peu de personnes âgées sont isolées aujourd'hui. La proportion de personnes âgées vivant seules augmente avec l'âge, mais reste toutefois relativement faible (22 % des 80 ans et plus).

### **Accord de l'ensemble des acteurs sur la politique du maintien à domicile**

Le maintien à domicile est l'objectif prioritaire de la « politique de la vieillesse » et la réflexion sur ses limites et ses coûts fait apparaître le déficit actuel des politiques publiques restreint à un arsenal de dispositifs réglementaires, au détriment de la finalité éthique du maintien des personnes âgées dans leur cadre de vie et leur rôle d'acteur social (Ennuyer, 2014). La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement prévoit une prise en charge financière accrue du maintien à domicile. A la Réunion, tous les acteurs sont unanimes, l'idéal est de vivre le plus longtemps possible chez soi et donc de réunir les meilleures conditions possibles pour un « soutien à domicile » avec l'intervention au quotidien des aidants familiaux, « arme importante contre la dépendance » (CESER, 2011). La revitalisation des liens sociaux entre générations constitue l'une des pistes pour éviter l'exclusion des personnes âgées et consolider la portée des politiques de prévention. Cette situation pourra-t-elle perdurer ? Ceci passe par le repérage des facteurs maintenant ce lien social et de solidarité au sein de l'environnement familial pour une meilleure anticipation des réponses à apporter : développement d'initiatives renforçant les solidarités autour des personnes âgées via des centres communaux et d'action sociale et/ou des centres sociaux, adaptation des dispositifs de soutien aux aidants en lien avec les besoins exprimés, l'utilisation de technologies pour l'autonomie, etc.

---

<sup>1</sup>Insee, Dossier : « Personnes âgées, démographie et conditions de vie » in Revue Economie de La Réunion, n°137, décembre 2010.

La priorité donnée au choix majoritaire des personnes âgées de demeurer chez elles le plus longtemps possible, tant que leur état de santé et d'autonomie le leur permet, exige de développer les services d'accompagnement et de soins à domicile. Le recours massif à la rémunération de gré à gré majoritairement dans le cadre familial, questionnent les modalités de suivi et de contrôle du dispositif, questionnement renforcé par la mise en place du CESU au niveau national.

L'élaboration des politiques en faveur des personnes âgées doit partir d'un renforcement de l'attention portée à cette population de plus en plus isolée avec l'éloignement des proches, de la famille et des changements de voisinage. Cette attention doit passer en premier lieu par une meilleure information des personnes âgées et des professionnels à leur contact.

### **Nécessité d'aider les proches aidants pour favoriser le bien-vieillir à La Réunion**

Rendre possible le maintien de la personne dans son environnement impose de mettre à sa disposition des réponses de proximité variées et adaptées. C'est la raison qui a conduit le Département de la Réunion à mettre en place un ensemble de dispositifs volontariste d'accompagnement des personnes âgées :

- Pour améliorer l'information en direction des personnes âgées et soutenir le lien intergénérationnel :

Depuis 2011, concernant la diffusion de l'information ainsi que le soutien des porteurs de projet en matière de solidarité intergénérationnelle, il est à noter l'implication de tous les acteurs oeuvrant en direction des personnes âgées : CCAS, associations, club 3<sup>ème</sup> âge, etc.

Le Département de la Réunion a lui-même participé à cette démarche au travers d'émissions télévisées pour tisser du lien social, des subventions accordées aux associations de personnes âgées pour financer leurs actions, l'organisation de journées départementales pour ce public.

L'Agence Régionale de Santé (ARS), dans le cadre du Plan Régional de Santé Publique a arrêté un axe prioritaire sur la prévention du vieillissement; ce qui se traduit par le financement annuel d'actions de prévention et de formation d'animateurs de prévention à destination des personnes âgées, des clubs du 3ème âge et des intervenants à domicile.

- Pour développer le soutien aux aidants naturels : en soutenant les porteurs de projets visant à promouvoir la solidarité Intergénérationnelle, en sensibilisant la population réunionnaise et l'ensemble des acteurs concernés sur la place des personnes âgées dans la société, en renforçant la formation et le soutien des aidants naturels avec la mise en place du café des aidants (réseau développé au niveau national), la création de structures d'accueil séquentiel, permettant de soulager les aidants en semaine, la nuit, le week-end et durant les vacances et développer les gardes de nuit itinérantes.

- développer l'acceptabilité des personnes âgées des technologies de l'information et de la communication pour apporter une solution à l'évolution inéluctable des modes de décohabitation familiale liée à l'exiguïté de notre territoire.

### **Conclusion**

Pour soutenir la recherche de qualité de vie à domicile des personnes âgées vulnérables, le rôle des solidarités familiales autour des personnes âgées à La Réunion est déterminant. Cette orientation doit s'accompagner d'un renforcement de l'information et du tissu associatif autour de l'accompagnement des aidants (réseaux d'écoute et de soutien)

Dans ce contexte, l'engagement des aidants familiaux, le plus souvent familiaux (Gilles, 2013) est un élément de réponse pour garantir le bien-être des personnes âgées en perte d'autonomie.

## **Bibliographie :**

- Amyot JJ., Agaësse M., Argoud D., Ennuyer B., Hugonot R. et al., Pratiques professionnelles en gérontologie, Paris, Dunod, coll. Références en Action Sociale, 2007, 1472 p.
- Barroux-Chabanol C., Guardiola I., Lacheref I., « *Vivre vieux* » in L'école des parents, 2010.
- Conseil Economique Social et Environnemental de La Réunion, Les personnes âgées à La Réunion : anticiper les risques et les besoins, juin 2011, CESER, 43 p.
- Collos JP., Delomire C., « *Usage et non-usage des objets communicants dans le cadre du maintien à domicile. La relation des personnes âgées avec les TIC* » in *Gérontologie et société*, n°141, 2012, pp.41-55.
- Département de La Réunion, 2013, *Schéma Départemental d'Organisation Sociale et Médico-Sociale. Personnes Agées*, Département de La Réunion, 114 p.
- Gaucher J., Ribes G., Ploton L., 2003, « Les vulnérabilisations en miroir, professionnels/familles dans l'accompagnement des personnes âgées », *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, vol.2, n°31, pp.161-177.
- Gilles L., Alberola E., Galdemar V., Petit M., 2013, « Prévention, aidants, coordination : comment passer du maintien au soutien à domicile des personnes âgées ? », *Cahier de Recherche du CREDOC*, n°310, 67 p.
- Louage Y., 2002, « L'âge, facteur aggravant de l'exclusion », *Gérontologie et société*, n°102, pp.183-192.
- Gand S., Hénaut L., Sardas JC. , *Aider les proches aidants : Comprendre les besoins et organiser les services sur les territoires*, Paris, Presses des mines, coll. économie-et-gestion, 2014.
- Gilles L. (sous la dir.de), *Prévention, aidants, coordination : comment passer du maintien au soutien à domicile des personnes âgées ?*, Cahier de recherche, n° 310, décembre 2013, CREDOC, 67 p.
- Gucher C., « *Technologies du bien vieillir et du lien social : questions d'acceptabilité, enjeux de sens et de continuité de l'existence* » in *Gérontologie et société*, n°141, 2012, pp.27-39.
- Ennuyer B., *Repenser le maintien à domicile. Enjeux, acteurs, organisation*, Paris, Dunod, coll. Santé Social, 2ème édition, 2014, 320 p.
- Ennuyer B., *Les malentendus de la dépendance. De l'incapacité au lien social*, Paris, Dunod coll. Santé Social, 2004, 336 p.
- INSEE, « *Personnes âgées. Démographie et conditions de vie* » in *Economie de La Réunion*, n°137, 2011, pp 11-19
- INSEE, Niveau de vie de personnes âgées en 2008, *Informations rapides Réunion*, n°184, 2011, 4 p.
- Juvenal MG., *L'isolement social de la personne âgée à La Réunion : de l'évolution de la société à la place de l'intergénérationnel comme créateur de liens sociaux*, mémoire Assistante service social, IRTS de La Réunion, juillet 2010.
- Rapport Aquino, *Anticiper pour une autonomie préservée : un enjeu de société*, remis au Premier ministre, France, 2013.
- Rapport Broussy, *L'adaptation de la société au vieillissement de sa population*, remis au Premier ministre, France, 2013.
- Sanchez, JL., Gevaudan, T., Martinet, B., *Vieillesse et cohésion sociale : mieux observer pour mieux décider*, 1995.
- Sandron F., « *Evaluation économique et acceptabilité sociale des gérontechnologies à La Réunion* », Appel à projets de recherche, Ministère des outre-mer, IRD, 2014, 14 p.
- Sandron F., « *Vieillesse de la population et prise en charge de la dépendance à La Réunion* » in Dumont GF., Etchelecou A., Parant A., Robine JM., Sardon JP., Yvars B. (eds), *Démographie et santé*, CUDEP, Bordeaux, pp.67-75.

Sandron F., « *Vieillir chez soi à La Réunion. Dynamiques sociales et logiques institutionnelles en matière d'habitat des personnes âgées* », Colloque Vieillir chez soi – vivre entre soi ? Les habitats intermédiaires en question, Université François Rabelais de Tours, 22-24 mai 2013.

Torit S., Avoir 20 ans et 60 ans en l'an 2000, Rapport d'étude, Observatoire régional de la Santé, 1999.

Gand S., Hénaut, L., Sardas JC., Aider les proches aidants, Comprendre les besoins et organiser les services sur les territoires, Presses des Mines, Paris, 2014, 190 p.